



Partenariat Régional pour la Conservation
de la zone côtière et Marine
en Afrique de l'Ouest



Financé par
l'Union européenne



TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT D'APPEL À PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME WASOP (WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAM)

PILIER 3 : Protection et restauration des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique de l'Ouest

Contexte

Le programme « West Africa Sustainable Ocean Programme » (WASOP), financé par l'Union européenne vise à améliorer l'utilisation durable et intégrée des ressources océaniques en Afrique de l'Ouest en stimulant une croissance économique inclusive. Il s'agit d'un programme d'une durée de 5 ans couvrant 13 pays ouest africains : Cabo Verde, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria. Pour atteindre ses objectifs, le programme est structuré en 3 piliers principaux :

- Pilier WASOP1 : Renforcer la gouvernance océanique en Afrique de l'Ouest ;
- Pilier WASOP 2 : Soutenir une économie bleue innovante et durable ;
- Pilier WASOP 3 : Renforcer la résilience marine et côtière.

Coordonné par l'UICN et mis en œuvre par un consortium de partenaires dont le Partenariat Régional pour la Conservation des zones Côtières et Marines en Afrique de l'Ouest (PRCM), le pilier 3 du WASOP a pour objectif de ***renforcer la mobilisation des acteurs d'Afrique de l'Ouest en faveur de la conservation de la biodiversité marine et de la résilience de la zone côtière ouest africaine.***

Le PRCM est un partenaire de mise en œuvre de WASOP3 chargé d'un certain nombre de volets d'activités que sont : (1) l'appui au processus de préparation d'IMPAC6 ; (2) l'organisation de l'appel à projet ; et (3) la capitalisation des petites initiatives.

Sur la base de la capitalisation de ses différentes expériences d'appels à projets conduits au cours des dix dernières années en Afrique de l'Ouest sur des questions de conservation et de gestion durable de la zone côtière, le PRCM a mis en place une approche alignée sur les meilleures pratiques identifiées (définition des objectifs et des critères d'éligibilité, processus d'appel à projets et de sélection, modalités de communication, d'accompagnement et de coaching, système de suivi évaluation, etc.).

C'est fort de cette expérience, que le PRCM a été identifié, dans le cadre de WASOP3, pour coordonner le processus de lancement et de sélection de projets spécifiquement calibrés pour correspondre aux objectifs de WASOP3 à travers, notamment, l'élaboration d'un règlement inclusif et transparent.

Les présents termes de référence pour le recrutement d'un consultant en charge de l'élaboration du règlement d'appels à projets pour WASOP3 entrent dans le cadre de ce processus.

Mission et attributs du consultant

Le consultant sélectionné aura pour mission de rédiger un règlement pour l'appel à projets dans le cadre du programme WASOP3.

Spécifiquement, le consultant est appelé à :

- Prendre connaissance des expériences précédentes du PRCM et d'autres organisations notamment l'UICN ;
- Consulter les documents existants guidant l'élaboration d'un règlement d'appel à projets à savoir : les règlements et documents de capitalisation du programme BIOPAMA, les règlements d'appels à projets de l'initiative RESILAO, du PREMAC, PapBio Mangrove, la capitalisation des anciens appels à projets conduite par le PRCM et des expériences du PPI, etc. ;
- Valider les orientations thématiques envisagées dans le document de projet WASOP3 suite à une brève consultation des parties prenantes et une analyse des autres initiatives en cours ;
- Formuler des propositions sur les conditions de soumission des dossiers de candidatures, les modalités d'évaluation et de sélection des projets (critères pertinents, sites, acteurs concernés, thématiques, etc.), la gouvernance (comité de pilotage) pour le suivi et la coordination ;
- Proposer des canevas pour la soumission de projets ;
- Appuyer le lancement officiel de l'appel à projets ;
- Organiser les dossiers reçus et assurer le secrétariat de la sélection des dossiers.

Livrables

Au terme de sa mission, le consultant fournira les éléments ci-dessous :

- Un document intitulé « règlement de l'appel à projets WASOP3 ». Ledit document précisera le contexte et les objectifs de l'appel ; les critères d'éligibilité (qui peut candidater) ; les types de projets attendus ; les critères d'évaluation ; le calendrier (dates limites, phases de sélection) ; les modalités de soumission (documents à fournir, format) ; les obligations des candidats (engagements, suivi, rapports) ; et les conditions de financement (montant, utilisation des fonds) ;
- Un document (annonce) à manifestation d'intérêt en français, portugais et anglais ;
- Des termes de références pour le système de gouvernance de l'appel à projets.

Qualifications requises

Le candidat devra avoir :

- Une bonne connaissance de la région et être familier avec les différentes initiatives de conservation qui y sont en cours ;
- Une connaissance des expériences des précédents appels à projets initiés par le PRCM et d'autres organisations comme l'UICN ;
- Une bonne connaissance du Programme WASOP et de ses stratégies d'intervention est souhaitée.

Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de trois (03) mois maximum pour 24 jours effectifs de travail. Le début provisoire de la mission est prévu le **1 juillet 2026**. Le candidat devra proposer un chronogramme détaillé de l'ensemble des activités et tâches à mener durant la période la mission.

Comment postuler

Les dossiers de candidature comportant un CV, une offre technique ainsi qu'une offre financière qui doivent être envoyés à l'adresse : prcm@prcmarine.org **au plus tard le 12 juin 2026 (GMT)**.